

CHEZ VOUS

**LANDÉDA** ● Le club de gymnastique rythmique a vendu 700 roses pour la fête des mères

Dimanche, la fête des mères a été fleurie dans la commune grâce à la mobilisation de l'équipe d'Abers GR (gymnastique rythmique). Dès 9 h, elles étaient six à se mobiliser sous le chapiteau mis en place sur le parking du supermarché Utile pour la vente de roses, la composition des bouquets étant libre, au choix de chacun, avec en plus un sourire offert. Le défilé a été si dense qu'à 11 h 15, les 700 roses commandées avaient été vendues ! Ce succès permettra de participer au financement des activités, dont le gala annuel vendredi 30 juin. A noter que des séances découverte sont proposées le mercredi 7 juin de 9 h 30 à 10 h 45 pour les 8-9 ans, jeudi 8 de 17 h 15 à 18 h 15 pour les loisirs et 10 ans et plus, samedi 10 de 9 h 30 à 10 h 15, pour les babys de 3 à 4 ans et les 5-7 ans, salle Cezon.

GUISSÉNY**Le Hockey club Pagan sur le podium du tournoi de Sportou-multisports**

● Vendredi, la section multisports du Hockey club Pagan a participé au tournoi multisports annuel organisée par Sportou-multisports, à la salle Kerjézéquel à Lesneven. Douze équipes étaient présentes, les sports représentés étant le hockey, le tchoukball, le frisbee, le volley, le basket-ball et le futsal. Après dix matches, l'équipe de Guissény a obtenu une excellente deuxième place. La section propose un grand choix d'activités sportives tout au long de l'année. C'était la fin de saison pour le hockey qui reprendra en septembre, le jeudi soir, salle Jean-Fily.

Pratique

Plus de renseignements par mail à president@hockeyclubpagan.fr



La section hockey de Guissény s'est bien comportée lors du tournoi Sportou-multisports de Lesneven, vendredi.

LANNILIS**Médiathèque L'Apostrophe : les écoliers ont échangé avec l'autrice Marie Tibi**

● Jeudi 1er juin, dans le cadre du prix des Incorruptibles, les élèves de CE2-CM1 et des trois classes de CM1-CM2 de l'école du Sacré-Cœur ont eu la chance de rencontrer Marie Tibi, auteure du Renard emprivoisé, qui fait partie de la sélection de cette année. Invitée par la médiathèque L'Apostrophe, elle a ainsi fait le voyage depuis Marseille pour répondre aux nombreuses questions des enfants sur son métier. Les élèves l'ont attentivement écoutée parler du processus de réalisation d'un livre, des différents métiers liés, de sa vie d'écrivaine, de son inspiration et de ses différentes œuvres. Ils ont ensuite reçu un diplôme,

chaque élève ayant pu voter pour son livre préféré après avoir lu la sélection complète de cette année.



Les élèves ont pu échanger avec Marie Tibi pour un moment très apprécié.

PLOUGUERNEAU**Des opposants à quatre éoliennes déboutés par le tribunal**

● La SAS Aberwatt envisage d'installer quatre éoliennes d'une puissance de totale de 3 200 kW et d'une hauteur de mât de 50 m chacune, ainsi qu'un poste de livraison électrique, au lieu-dit Le Leure, en pleine campagne, à l'est de la commune de Plouguerneau. La société avait déposé quatre demandes de certificat d'urbanisme, pour autant d'éoliennes et de parcelles, le 4 février 2020, obtenant le 16 juin de cette même année l'indispensable signature pour accord de la préfecture du Finistère. C'est ce certificat d'urbanisme que cinq foyers différents (neuf personnes en tout), situés autour du projet mais à plus de 500 mètres (distance minimale d'implantation d'une éolienne), ont contesté au tribunal administratif de Rennes.

« Défaut de localisation »

Le cabinet d'avocats de ces familles

féderées dans l'association « Plouguerneau initiatives énergies » a pointé, notamment, « l'absence de localisation, même approximative, des éoliennes dans leurs parcelles et l'atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages induite par ces quatre hautes génératrices ». Ce qui contreviendrait au code de l'urbanisme et au règlement du plan local d'urbanisme intercommunal du Pays des Abers.

Les juges du tribunal administratif de Rennes ont cependant balayé tous les arguments des requérants, en reconnaissant, au contraire, le respect de la procédure par le demandeur et la préfecture.

La partie n'est cependant pas perdue pour les riverains. Ils peuvent faire appel du jugement du TA et se souvenir des propos de leur maire, Yannig Robin qui, en 2021, soulignait que « certificat d'urbanisme ne signifie pas permis de construire ».

Le don du sang expliqué à Saint-Jo

● Le vendredi 2 juin, David Morvan et Claudie Delaunay, de l'Amicale du don du sang de Plouguerneau et Lannilis, se sont rendus auprès des élèves de CM1 et CM2 de l'école Saint-Joseph pour leur parler de l'importance du don du sang et en faire des ambassadeurs auprès de

leurs parents et relations. Après une courte vidéo, ils ont insisté sur le caractère gratuit et totalement désintéressé de cet acte qui permet de sauver de nombreuses vies. Pour donner, il suffit d'avoir entre 18 et 71 ans et être en bonne santé. Prochain don à l'Armorica les 7 et 8 août 2023.



David Morvan et Claudie Delaunay ont encouragé cet acte bénévole et important.

LANNILIS**Duo Undercover : quand les souvenirs se réveillent à Lannilis**

Le duo Undercover a vite déclenché une complicité avec le public.

● Le vendredi 2 juin, salle de Paluden, une cinquantaine de spectateurs ont découvert et partagé l'univers de la musique des années 1960-1970 avec Undercover. Au chant, à la guitare ou à l'harmonica, le duo a vite fait de donner l'impression que la scène accueillait finalement trois, quatre voire cinq artistes. En effet, à la reconnaissance de quelques morceaux, inconsciemment, des instruments

s'inséraient, les deux complices réveillant les souvenirs des anciens concerts ou des vinyles. Le plaisir de retrouver l'atmosphère de Neil Young, David Bowie, des Beatles, ou des Rolling Stones a ainsi été largement partagé. Et à la pause de la première partie conclue par une large participation du public, la luminosité des regards était la meilleure démonstration de la complicité déclenchée avec le duo.